



République tunisienne
Ministère de l'Éducation
Office des Logements des Personnels
du Ministère de l'Éducation

Avis d'appel d'offres national N° 02 /2024
(à procédures simplifiées)

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (OLPME) se propose de lancer un appel d'offres national à procédure simplifiée N° 02/2024 en vue du choix d'un bureau d'études ou d'un groupement solidaire d'ingénieurs pour la réalisation des études techniques (lot VRD et lot électricité et éclairage publics) et le suivi des travaux relatifs au projet d'aménagement et de viabilisation des lotissements sis à :

Lot	Projet	Maître d'ouvrage
Lot 1	Raoued plage au gouvernorat de l'Ariana	l'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (O.L.P.M.E) en qualité de maître d'ouvrage délégué et l'Office des Logements des Cadres Actifs du Ministère de l'Intérieur (OLCAMI).
Lot 2	Sidi Hassine-Sijoumi au gouvernorat du Tunis	l'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (O.L.P.M.E)

Peuvent participer au présent appel d'offres (lot 1 ou/et lot 2), les bureaux d'études agréés comprenant au moins un ingénieur de chaque spécialité demandée et les groupements solidaires d'ingénieurs ou de bureaux d'études comprenant au moins :

1. Un ingénieur conseil ou un bureau d'études en structures et VRD (obligatoirement mandataire, chef de file du groupement)
2. Un ingénieur conseil ou un bureau d'études en électricité

Mode d'envoi des offres :

Les offres doivent être présentées conformément à l'article 8 du C.A.O et doivent être obligatoirement envoyées à travers le système des achats publics en ligne (www.tuneps.tn).

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour **le 22 Juillet 2024 à 10h00 du matin.**

L'ouverture des offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » aura lieu en une seule séance publique **le 22 Juillet 2024 à 11h00 du matin** au siège de l'OLPME : 40 Boulevard Béchir Sfar 1006 Tunis

Les représentants des soumissionnaires désirant assister à cette séance doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale et présenter une procuration portant signature légalisée.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.